

Constitution d'Angleterre, sont seuls responsables de leurs actions, & de celles de leurs Maîtres.

Qu'au reste, il n'étoit pas difficile de voir à quel dessein on avoit établi un Comité secret pour examiner les papiers en question; que sans doute un de ses proches parens (le Comte d'Oxford) étoit le principal objet de cette recherche; mais qu'il pouvoit assurer la Chambre, que bien loin de prendre la fuite ou de se cacher, comme ses ennemis l'ont publié, il seroit prêt à comparoitre lors qu'il en seroit requis: Qu'il ne doutoit pas qu'après l'examen le plus rigoureux il ne fût en état de prouver son innocence; mais que s'il avoit été assez malheureux de se trouver coupable des crimes dont on voudroit le charger, il croiroit que tout son sang ne suffiroit pas pour l'expier.

IV. Peu de jours après le Comte d'Oxford confondit de faux accusateurs ceux qui disoient, & qui avoient fait publier dans les Gazettes qu'il s'étoit sauvé d'Angleterre, & s'étoit allé mettre à la tête des Montagnards d'Ecosse, après avoir vendu quelque une de ses Terres &c. Car ce Comte revint de sa campagne, & le 22. Avril fut prendre sa place dans la Chambre des Pairs, où il prêta les sermens accoutumez.

V. Mr. de Saint Jean, Vicomte de Bol-
lingbrock, ci-devant Secrétaire d'Etat sous le précédent Regne, qui se trouva à l'ouverture du Parlement, disparut peu de jours après, parce qu'il ne se crut pas en sûreté s'il restoit dans le Royaume: ceux qui vou-

Le Comte d'Oxford prend sa place au Parlement, & y prête les sermens.

Mr. de St. Jean Bol-lingbrock se sauva d'Angleterre.